

Projet d'établissement

École communale primaire de Blocry



Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Plus spécifiquement en maternelle : développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi.

Lignes de forces

Chaque enfant est différent...

Recherche de méthodes, d'attitudes qui favorisent son évolution, dans un climat de confiance et d'écoute.

Chaque enfant a le droit de se tromper...

Mise en place d'« outils » et de « stratégies » qui l'aident à progresser.

Cycle 5-8	École primaire
Étape 1 (Maternelle → 2 ^{ème} prim.)	Étape 2 (3 ^{ème} prim. → 6 ^{ème} prim.)
→ Souci de l'accueil le plus adapté pour chaque enfant, notamment pour l'enfant arrivant d'un autre pays, porté par une autre culture. → Tour de parole dans les classes.	
→ Prendre le temps et permettre à l'enfant d'agir seul pour construire son autonomie.	→ Corrections collectives de certains exercices afin de permettre aux enfants d'exprimer les difficultés rencontrées lors de leurs travaux individuels.
→ Mise en place de repères de lieu, de temps, de personnes ressources pour les différents moments de la journée.	→ Évaluation formative : différentes pistes envisagées pour remédier aux difficultés (personnes

Aide de « personnes ressources ».

	ressources, fichiers, travail en petits groupes,...).
<p>→ Psychomotricité organisée par des professeurs spécialisés</p> <p>→ Collaboration avec le CPMS : bilans, ateliers de sensibilisation, rencontre des parents...</p>	<p>→ « Adaptation à la langue de l'enseignement », DASPA. (Voir en annexe).</p> <p>→ « Soutien » pour les enfants ne maîtrisant pas certains apprentissages.</p> <p>→ « Groupes de besoins » afin de répondre aux différents niveaux d'acquisition des compétences au sein du « groupe classe ».</p> <p>→ CPMS</p>

Chaque enfant a ses potentialités... Impliquer l'élève dans de véritables défis qui éveillent chez lui l'envie de « chercher » et de « participer ».

<p>→ Les élèves sont mis face à des défis mathématiques, scientifiques,... afin de les rendre véritables acteurs de leurs apprentissages :</p> <p>Présenter à l'enfant une situation « problème » qui va susciter des questions.</p> <p>L'enfant manipule, agit, par essais/erreurs.</p> <p>L'enfant confronte ses points de vue à ceux des autres...</p> <p>...afin de résoudre la situation « problème ».</p>

Chaque enfant peut devenir une personne responsable et autonome... L'y aider...

Permettre, dès l'école maternelle, d'approcher divers apprentissages par des activités en ateliers.

<p>→ Différents projets sont menés tout au long de la scolarité en fonction de la vie de la classe.</p>	<p>→ Jeux mathématiques, grandeurs, éveil,... par exemple.</p>
<p>→ L'enfant choisit son activité en ateliers mais assume son choix pour atteindre l'objectif fixé par l'enseignante pour cet atelier. « Je choisis, je m'engage, j'agis, je termine</p>	

Équilibrer le travail collectif, individuel et en groupes.

CPMS

l'activité, je prends plaisir ».	
	→ Réalisation et/ou utilisation de fichiers qui permettent le développement individuel des enfants.
Mise au point diagnostique, rencontre des parents, orientation éventuelle.	

Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

Plus spécifiquement en maternelle : développer la socialisation.

Lignes de forces

Par des méthodes actives, nous permettons à chaque enfant de construire son savoir tout en développant des démarches mentales différentes et en entraînant sa mémoire.

C'est en « cherchant », en « expérimentant », en « s'entraînant » que l'on s'approprie des savoirs.

Cycle 5-8	École primaire
Étape 1 (Maternelle → 2 ^{ème} prim.)	Étape 2 (3 ^{ème} prim. → 6 ^{ème} prim.)
→ Équipe dynamique, enseignantes en réflexion. → Les enseignantes organisent leur travail afin que chaque enfant bénéficie d'un éventail d'activités qui lui permettent d'acquérir autonomie et socialisation pour évoluer.	<u>Apprendre à consulter, à vérifier des hypothèses :</u> → Mettre à disposition des élèves : des dictionnaires, des référentiels, des répertoires orthographiques, une bibliothèque, des atlas,...
→ Projets d'école, projets de classe, classes ateliers. → Agir ensemble dans un but commun.	→ Manipulations → Construction, exploitation de référents et de synthèses → Entraînements

La structuration des matières est indispensable.

	<p>→ Applications avec et puis, sans référents</p> <p>→ Dépassements.</p>
<p><u>→ Construction d'outils avec et pour les enfants</u></p>	
<p><u>Réalisation d'outils structurant les différents apprentissages abordés en classe :</u> journal de la classe, affiches, livre de chants, recettes, référentiels...</p>	<p><u>Apprendre à s'organiser, à planifier,...</u>, afin de mieux profiter des moments libres pour des activités personnelles, culturelles, sportives,...</p> <p>→ Planifier les devoirs et leçons.</p>
<p>→ Présence d'une puéricultrice qui permet l'encadrement des enfants à la sieste et l'apport de soins spécifiques aux plus jeunes.</p> <p>→ Lors des apprentissages, l'enseignante construit avec l'enfant une évaluation visant à apprécier les progrès accomplis, à comprendre la nature des difficultés rencontrées ; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'enfant.</p> <p>→ En fin de troisième maternelle, le CPMS organise le passage d'un bilan permettant de vérifier les acquis de base</p>	<p>→ Lors des apprentissages, l'enseignant construit avec l'enfant une évaluation visant à apprécier les progrès accomplis, à comprendre la nature des difficultés rencontrées ; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'enfant.</p> <p>→ Les acquis des enfants sont vérifiés lors de bilans ponctuels.</p> <p>→ Trois bulletins sont prévus par année scolaire. Trois rencontres sont également organisées avec les parents, durant lesquelles l'élève</p>

Vérifier l'évolution et les acquis de l'enfant.

Construire une structure au service de la cohérence et de la continuité des apprentissages.

<p>pour l'entrée en première primaire.</p>	<p>présente son « parcours », à savoir leurs forces, leurs faiblesses, leurs fiertés et leurs défis. Des commentaires et des conseils rédigés par les enseignants informent également les parents sur l'évolution de leur enfant.</p> <p>→ En fin de deuxième année, les élèves sont confrontés à une évaluation en mathématique, en français et en éveil. Celle-ci est une indication pour le passage au cycle suivant.</p> <p>→ L'évaluation certificative de fin de 6^{ème} primaire organisée par la Fédération Wallonie Bruxelles permet à l'élève d'obtenir un certificat d'études de base (CEB) que requiert l'enseignement secondaire.</p>
<p>→ En maternelle, des classes « verticales » regroupent, d'une part, les petits de deux ans et demi et de trois ans ; d'autre part, les enfants de 4 ans et de 5 ans.</p> <p>→ Des activités sont organisées en cycle (5 à 8 ans) afin que les enfants se</p>	<p>→ Les titulaires du cycle 2 (1^{ère} et 2^{ème} primaire) et du cycle 3 (3^{ème} et 4^{ème} primaire) accompagnent leurs élèves durant deux ans.</p> <p>→ En 6^{ème}, les enseignants pratiquent « l'assouplissement</p>

Prendre une place active dans la vie de l'école, dans la vie sociale et culturelle.

Ouvrir l'école au monde extérieur. Éveiller, chez l'enfant, la curiosité qui suscite des « envies » et aiguillonne la créativité.

<p>familiarisent avec leur futur enseignant.</p> <p>→ Chaque année, l'Équipe éducative se réserve le droit de réorganiser les groupes-classes en fonction des besoins.</p>	<p>du titulariatat ».</p> <p>Chacun assure soit les cours de français/histoire, soit les cours de mathématique/géographie/sciences, dans les classes d'une même année.</p>
<p>→ Le travail en ateliers favorise les échanges verbaux et sociaux entre enfants.</p>	<p>→ Représentation de la classe au Conseil d'école.</p> <p>→ Participation au Conseil Communal des enfants.</p>
<p>→ Tableau des services.</p> <p>→ Participation à différentes animations selon l'intérêt des élèves, selon la vie de la classe.</p> <p>Exemples de thèmes d'animations déjà abordés : le réchauffement climatique, le tri des déchets, le commerce équitable, l'importance de l'eau...</p>	
<p>→ Les enfants participent régulièrement à des activités culturelles (exemples : théâtre, ateliers créatifs, visites, Prix Versele, ...) et bénéficient, au sein de l'école, d'animations menées par des personnes spécialisées (exemples : conférences et débats à thèmes variés, activités scientifiques,...).</p>	
<p>L'enfant exprime ses ressentis par le corps, la danse, le mime, la voix, les intonations, les gestes, la musique, le rythme, les arts plastiques... qu'il parle français ou non. Autant de situations mises en place pour développer</p>	<p>- Dans chaque classe, une bibliothèque est accessible aux enfants.</p> <p>- Des « classes de dépaysement » sont organisées, l'enfant y participe jusqu'à trois fois au cours de sa scolarité primaire.</p>

l'ouverture au monde.	- Des maitres spécialisés « encadrent » des activités d'éveil linguistique (anglais ou néerlandais) en 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années et, donnent des cours de langues (anglais ou néerlandais) dès la 5 ^{ème} année.
-----------------------	---



Didactique de l'apprentissage des langues

En P3, P4, les activités sont interactives : jeux de mots, chants, petits dialogues... et visent la compréhension de phrases simples du quotidien, ainsi qu'à savoir compter, dire bonjour, nommer les couleurs, divers objets, certains animaux,

Ainsi, l'élève se prépare à l'étude de la seconde langue.

En P5, P6, l'apprentissage de la seconde langue se décline selon quatre visées :

- Une visée **fonctionnelle** qui répond à un besoin immédiat de *communication*, par un apprentissage motivant, fonctionnel et usuel.
- Une visée **orale** parce qu'une langue est avant tout *parlée*, par des compréhensions à l'audition, des chansons, des comptines, des dialogues entre apprenants, donnant la priorité à l'écoute avant toute production de l'enfant.
- Une visée **ludique** inspirée non de livres, de méthodes rébarbatives ou d'un vocabulaire ex-cathedra mais bien plutôt de jeux de société transposés dans la langue cible ou de jeux de rôles s'inspirant de situations de vie réelle.

Une visée **écrite**, non requise, parce qu'il s'agit de la compétence la plus difficile à atteindre à cet âge, mais abordée de façon très limitée et épisodique pour asseoir quelques « notions clés ».

Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

Plus spécifiquement en maternelle : développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs.

Lignes de forces

Vivre ensemble.

À l'occasion, les professeurs des différents cours philosophiques organisent des activités en commun.

Les enfants vivent :

Cycle 5-8	École primaire
Étape 1 (Maternelle → 2 ^{ème} prim.)	Étape 2 (3 ^{ème} prim. → 6 ^{ème} prim.)
<p>→ Respecter les différences.</p> <p>→ Développer et cultiver l'esprit de l'accueil et de la solidarité au quotidien.</p> <p>→ Entretenir l'esprit de tolérance.</p> <p>→ Éveiller l'enfant aux différentes cultures rencontrées.</p>	
	<p>Ces activités peuvent être : les Tambours de la Paix, Les Voies de la Liberté, Opération 11.11.11, etc.</p>
<p>→ Lors de la mise en place de projets, les enfants ont l'occasion d'affirmer leurs choix par un vote.</p> <p>→ Le tour de parole quotidien permet à chaque enfant de s'exprimer, d'écouter, de patienter. Outils utilisés : bâton de parole, cartes des émotions, micro...</p>	<p>→ Deux lieux où sont développés le respect de l'autre, l'écoute, la prise de parole, le sens des responsabilités et l'esprit critique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le « conseil de classe » préparant au conseil d'école • le « conseil d'école » mensuel, constitué des représentants délégués de chaque classe : s'y expriment des demandes, des questions, des infos... concernant la vie au sein de l'école. <p>→ Le Conseil Communal des Enfants.</p>

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

Plus spécifiquement en maternelle : déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

Lignes de forces

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Cycle 5-8	École primaire
Étape 1 (Maternelle → 2 ^{ème} prim.)	Étape 2 (3 ^{ème} prim. → 6 ^{ème} prim.)
<p>→ Participation à différentes activités extrascolaires (par exemple : journées sportives, visites de musées ou d'expositions, excursion à la ferme, théâtre,...).</p> <p>→ Dans chaque classe, une bibliothèque est accessible aux enfants.</p> <p>→ Participation régulière à des activités culturelles et aux animations menées par des personnes spécialisées.</p>	

Notre école, c'est aussi...

Infrastructure

→ Locaux spacieux et lumineux

- À l'école maternelle, chaque classe est équipée de sanitaires
- Restaurants scolaires
- Cours aménagées
- Plaine de jeux
- Salle de sports équipée

→ Matériel pédagogique riche et varié

→ Éveil aux langues dès la 3^{ème} année primaire

→ Repas scolaires

- Ils s'inscrivent dans une démarche d'alimentation durable.
- Certains ingrédients issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable...
- Proposés à des prix démocratiques
- Chaque jour, un repas chaud et un repas froid sont proposés
- Menus élaborés sous le regard d'une diététicienne

- Menus distribués à l'avance afin d'informer les parents et les enfants des repas (chauds et froids) qui seront servis le mois suivant
- Les plats contenant du porc sont annoncés afin de permettre à chacun de faire ses choix en fonction de ses convictions philosophiques
- Informations nutritionnelles au dos des menus distribués

→ Label « Manger – Bouger » 2009-2010

Notre école porte le label « Manger-Bouger » décerné par la Communauté Française.

→ École « sportive »

- Psychomotricité en maternelle
- Participation à des journées sportives
- Cours de natation dès la 1^{ère} année primaire

→ Étude gratuite encadrée par un enseignant (aidé par un autre enseignant, si besoin)

→ En primaire, organisation de classes de dépaysement

→ Accueil extrascolaire

À partir de 7h00 et jusqu'à 18h00 (y compris le mercredi), un accueil est organisé par le personnel de l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) et par du personnel de la Ville.

→ Transport scolaire

A.L.E.

Adaptation à la langue de l'enseignement

Les enfants d'origine étrangère arrivent dans l'école avec un bagage scolaire hétérogène, des compétences de langage diverses, des références culturelles variées.

Notre première action est d'établir avec les « primo-arrivants » un climat de confiance, de bien-être personnel. Ensuite, nous amenons chaque enfant à être curieux, disponible à l'ouverture aux autres et aux apprentissages. Ainsi, pour les enfants de primaire, est organisé un « cours d'adaptation à la langue de l'enseignement » pendant les heures de classes.

Les objectifs poursuivis sont de « valoriser l'enfant, créer des conditions favorables à la communication et à l'expression, susciter, encourager, dynamiser, proposer un itinéraire gradué et structuré laissant place à la créativité et à l'imagination ».

En fonction des besoins, quatre pistes sont travaillées :

- le développement de l'expression orale ou son déblocage

- l'apprentissage et l'extension du vocabulaire
- la pratique de structures correctes
- l'acquisition et le renforcement de notions grammaticales essentielles.

La priorité est donnée à la langue parlée en ayant à l'esprit que ces enfants (surtout ceux qui viennent d'arriver en Belgique) doivent se recréer un « univers » en français et avoir le plaisir et le désir d'échanger.

Le « maître d'adaptation » base l'apprentissage sur le jeu ainsi que sur du matériel pédagogique adapté aux besoins et permettant à l'élève d'utiliser des fonctions langagières importantes telles que :

- se présenter
- dénombrer, quantifier
- saluer, prendre congé
- demander pour avoir ou faire
- donner des justifications, s'excuser
- remercier
- faire une proposition
- accepter, refuser
- donner son opinion
- exprimer ses sentiments
- développer le vocabulaire
- ...

La tâche du « maître d'adaptation » se réalise en étroite collaboration avec les titulaires des enfants concernés.

DASPA

Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants

Le DASPA poursuit la réalisation de trois objectifs :

- assurer l'accueil, l'orientation et l'insertion optimale des élèves primo-arrivants dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- proposer un accompagnement scolaire et pédagogique adapté aux profils d'apprentissage des élèves primo-arrivants, notamment aux difficultés liées à la langue de l'enseignement et à la culture scolaire ;
- proposer une étape de scolarisation intermédiaire, d'une durée limitée, avant la scolarisation dans une classe niveau.

Ce projet permet à l'école de disposer d'un temps plein supplémentaire (24 périodes).

Règlement des études

Déclaration de principe

Le règlement des études définit les critères d'un travail scolaire de qualité, les procédures d'évaluation et la communication de la décision de l'école.

Travaux des élèves	Attitude, comportement, production des enfants
<u>Travaux individuels</u> L'enfant développera son autonomie, son sens des responsabilités, sa rigueur.	Accepter, assumer, finaliser la tâche dans les délais fixés ou négociés. Au besoin, de l'aide sera sollicitée auprès de l'adulte.
<u>Travaux de groupe</u> L'enfant fera preuve de tolérance, d'écoute active, de solidarité.	Donner son avis, s'engager tout en gardant un sens critique. Accepter l'avis des autres en partageant, en échangeant et en s'entraidant.
<u>Travaux de recherche</u> La curiosité de l'enfant et son esprit d'initiative seront sollicités.	S'organiser, planifier, vérifier, se procurer des documents, consulter différentes sources.
<u>Activités collectives</u> La reconnaissance de l'autre et le respect de chacun seront favorisés.	Écouter activement, participer, intervenir à bon escient.
<u>Travaux à domicile</u> L'enfant fera preuve de rigueur, de persévérance et de ponctualité.	Planifier le travail. Utiliser les référents construits en classe. Étudier correctement les leçons, s'approprier des techniques de mémorisation. La collaboration et l'intérêt des parents sont indispensables pour aider les enfants dans cette tâche.
<u>Moments d'évaluation</u> L'enfant sera amené à améliorer, corriger ou réajuster son cheminement dans les différents apprentissages.	Accepter de se tromper, comprendre pourquoi on s'est trompé, persévérer, apprécier le progrès accompli, apprendre à juger ses résultats de manière constructive.
<u>Documents</u> L'enfant devra soigner, ordonner ses documents et travaux.	Organiser les classeurs, les documents ; présenter des travaux clairs, lisibles et correctement rédigés. Veiller à l'esthétique des productions présentées.
<u>Matériel individuel et collectif</u> Responsabiliser l'enfant.	Posséder le matériel adéquat pour les différentes activités et se soucier de son entretien. Partager les responsabilités (tableau des services). Respecter un matériel commun et s'impliquer dans la réparation éventuelle des dégâts occasionnés.

Procédure d'évaluation et communication de la décision de l'école

Lors des apprentissages, l'enseignant pratique une évaluation visant à apprécier le progrès accompli par l'élève, à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre ; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'enfant. Les acquis des enfants sont vérifiés lors de bilans ponctuels.

Trois bulletins ainsi que trois rencontres avec les parents, co-animées par l'enseignant et l'élève, sont programmés durant l'année scolaire.

Une évaluation certificative permet à l'élève, en fin de sixième primaire, d'obtenir un «Certificat d'études de base» que requiert l'enseignement secondaire.

Conditions de réussite : Satisfaire à l'évaluation portant sur la maîtrise des compétences attendues au terme de l'enseignement primaire. Obtenir 50% en français, en mathématique et en éveil.

Les enfants qui n'auraient pas atteint les seuils de compétences requis pourront parcourir leur scolarité en 7 ans au lieu de 6 (huit années avec dérogation). Toute décision en la matière sera prise en concertation avec les enseignants, la direction et le Centre P.M.S. (orientation).

Lors d'un entretien individuel en fin d'année, l'enseignant remettra le bulletin aux parents, communiquera les observations relevées durant le parcours de l'enfant et les éventuels aménagements à apporter pour assurer une poursuite favorable de sa scolarité.